

CHARTE BIENTRAITANCE

La bientraitance constitue une valeur fondamentale soumise à une évaluation permanente, globalisante en vue d'une amélioration continue de la qualité de prise en charge. Elle s'inscrit dans la qualité de service, la permanence de notre engagement et représente l'un des principes fondateurs de la clinique du Parc Impérial.

- 1. Engager notre bienveillance auprès du patient tout au long de son séjour.
- 2. Respecter et promouvoir les droits, les devoirs et les libertés reconnus aux patients.
- 3. Offrir aux patients une prise en charge adaptée à leur situation.
- 4. Agir contre la douleur aigüe et/ou chronique, physique et/ou morale.
- 5. S'inscrire dans une démarche d'amélioration continue des pratiques professionnelles.
- 6. Garantir aux patients la compétence professionnelle de notre personnel.
- 7. Mener une politique dynamique de sécurité sanitaire.
- 8. Organiser la continuité des soins.